

Vente aux enchères publiques sur licitation

Immeuble ancien en pierres

6 rue du Four Banal « La Loubatière »

17250 SAINT SULPICE D'ARNOULT

section A n° 1044 pour 1a 70ca

en mauvais état, inoccupé

MISE A PRIX : 24000 € (vingt-quatre mille euros)

avec possibilité de baisse du quart puis du tiers

(Frais des poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle)

Adjudication fixée au mercredi 2 novembre 2022 à 9 h 30

Au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des ventes aux enchères publiques du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE, 10 rue du Palais.

La présente vente aux enchères est poursuivie à la requête de la Société civile professionnelle AMAUGER TEXIER, dont le siège social est 159 avenue Denfert Rochereau à LA ROCHELLE, représentée par Maître Muriel AMAUGER, mandataire judiciaire, ayant pour avocat Maître Maguy COMBEAU inscrite au Barreau de LA ROCHELLE – ROCHEFORT associée de la Société Civile Professionnelle d'Avocats GOMBAUD COMBEAU COUTAND dont le siège social est 1 rue Alphonse de Saintonge à LA ROCHELLE.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE ou au cabinet de l'avocat poursuivant 1 rue Alphonse de Saintonge à LA ROCHELLE ou www.gombaudo-combeau.multijuris.org, rubrique Ventes aux Enchères.

VISITE : le mercredi 5 octobre 2022 à 10 h

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de LA ROCHELLE ROCHEFORT muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable.